

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2019-67**

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille dix-neuf,
Le 20 décembre à 18 heures 30,

Date de convocation : 13/12/2019

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Sophie MEURDESOLF, Jean DIDIER, Fabienne PRIMA
Dominique NAVET, Bernard MOUSSAY, Béatrice BOULY, Catherine
VANDEKERKHOVE, Bernard GRARE, Valérie DRANSART, Guy PETIT.

11/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

Marie-Françoise LECAILLE (pouvoir à Dominique NAVET),
Michel QUANDALLE (pouvoir à Bernard MOUSSAY),
David NOEL (pouvoir à Fabienne PRIMA),
Jean-Pierre FLOUR (pouvoir à Jean DIDIER),
Michèle CAFFIER (pouvoir à Béatrice BOULY),
Alain FIX (pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE),
Michèle AUGÉ (pouvoir à Jean-Michel DEGREMONT)
Michel CLABAUT (pouvoir à Guy PETIT).

8/19

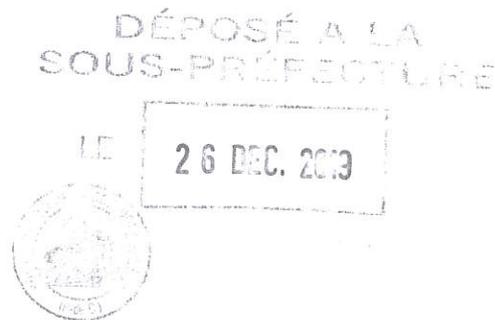
Formant la majorité des membres en exercice.

Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

**ENCAISSEMENT SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL
PROJET INNOVATION TERRITORIALE**

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal l'obtention de la subvention par le Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet Innovation Territoriale. Le montant de la subvention est de 60 000€.



Pour rappel, le projet concerne l'aménagement écologique de parcelles destinées à la permaculture.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir l'autorisation de percevoir le montant de la subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à faire emmettre le titre de recette pour l'encaissement de la subvention au budget principal de la commune de La Capelle Les Boulogne.

Le Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-les-Boulogne,
Le 20 décembre 2019

Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT

A handwritten signature in black ink, written over the official seal and the name of the Mayor.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PREFECTURE

LE

26 DEC. 2019

